

nos vertus, de nos maladies, de nos connaissances, de nos progrès et de nos découvertes en tous genres.

M. Terme, au nom d'une commission, s'est chargé de développer le projet de cette importante publication. Il en a largement tracé les bases et fait connaître les divisions. Toute l'académie est appelée à concourir à ce travail ; elle s'adjoindra même des hommes spéciaux en dehors de son sein. MM. Terme et Monfalcon auront la haute direction de l'ouvrage, et M. Rivet, notre préfet, s'est offert à fournir tous les documents que sa position met en son pouvoir.

M. Imbert en l'absence de M. Fournet, a lu le rapport de ce dernier sur un concours dont le sujet était : Donner la description géologique d'un ou de plusieurs cantons du département du Rhône. Le prix n'a pas été obtenu ; une médaille d'encouragement a été accordée à M. Driand.

M. Boullée a rendu compte des poèmes sur la prise d'Alger, envoyés au concours. M. Albert de Chantelauze a été jugé digne d'une mention. Le concours reste ouvert. A quoi bon tant de vers sur ce sujet !

M. Boucharlat, immortel de passage, a voulu, lui aussi, payer son poétique tribut à notre chemin de fer ; mais la poésie de cet honorable académicien n'est pas de l'époque des chemins de fer. Elle marche difficilement et va son petit bonhomme de chemin. Le chemin de fer ne sera jamais un gracieux hémistiche. Les rails, les wagons sont des mots antipatiques au langage des dieux.

L'académie fait imprimer à ses frais l'histoire que M. Dumas, son secrétaire, a faite de cette société. L'ouvrage formera deux volumes. Ce sera là une partie de la vie littéraire de notre cité.

Plusieurs candidats se présentent pour remplir les fauteuils vacants en notre académie ; ce sont MM. les docteurs Pointe, Gensoul, Rougier et M. Florimond Levol, dont le talent poétique s'est révélé à nous avec beaucoup d'éclat. Comment choisir ?

M. Sauzet a promis son discours de réception pour la prochaine séance qui aura lieu dans trois mois. C'est là une bonne nouvelle et pour ceux qui connaissent cet orateur et pour ceux qui ne l'ont point encore entendu.

---

La Société littéraire de Lyon a renouvelé, dans sa séance du 22 août, son bureau, qui se trouve maintenant ainsi composé : Président, M. Bregnot du Lut ; vice-président, M. Rostain ; secrétaire, M. Charles Fraisse ; secrétaire-adjoint, Peyraud-Maynaud ; trésorier, M. Claudius Billet.

Dans la même séance, M. de Gingins Lassarraz, auteur de plusieurs dissertations historiques, a été nommé membre correspondant de la Société.